

Si vous éprouvez de la difficulté à lire ce courriel, [cliquez ici](#).



Février 2011

## Table des matières

- ➔ [Assemblée d'information très courue](#)
- ➔ [Projet de référence : le MTQ amorcera les travaux sous peu](#)
- ➔ [Des nouvelles du processus d'acquisition](#)
  
- ➔ [Pour nous joindre](#)

## Assemblée d'information très courue

C'est en présence de près de 300 personnes, majoritairement des résidents locaux, que nos représentants, Bernard Caron (à droite sur la photo), directeur régional, Île de Montréal, ainsi que Alain-Marc Dubé (au centre), directeur du Bureau de projet Turcot et son équipe, ont animé une assemblée d'information portant sur la reconstruction de l'échangeur dans le secteur du Sud-Ouest.



La rencontre a été l'occasion d'entendre les préoccupations et commentaires des citoyens et de répondre à de nombreuses questions portant sur les voies réservées pour le transport en commun, les mesures de mitigation prévues pendant la durée des travaux, les impacts prévus pour le bruit et la poussière, ainsi que la relocalisation des résidents déplacés par les acquisitions d'immeubles nécessaires.



MM. Caron et Dubé ont également réitéré les engagements du Ministère quant à la volonté de travailler en étroite collaboration avec les autorités municipales et leurs équipes techniques pour répondre le mieux possible aux préoccupations soulevées, notamment en matière de transport collectif, d'intégration urbaine, de logement et d'environnement.

Le MTQ a répété qu'il souhaitait gérer ce projet de façon entièrement transparente, en entretenant des relations axées sur l'ouverture et le dialogue avec les citoyens, le milieu et les partenaires institutionnels.

Enfin, le MTQ a indiqué que des mécanismes de diffusion continue d'information seront mis en place, notamment en matière de gestion du bruit et de qualité de l'air.

[Haut de la page](#)

## Projet de référence : le MTQ amorcera les travaux sous peu

À la suite d'un appel d'offres public, un consortium a été sélectionné afin de réaliser les travaux reliés au projet de référence.

De manière générale, le projet de référence complète l'étape de conception d'un projet routier. Elle vise l'amélioration du concept proposé à l'avant-projet préliminaire et l'intégration des conditions du décret autorisant l'émission du certificat d'autorisation environnementale du projet. À titre d'exemple, c'est à cette étape que seront finalisés l'échéancier, l'ordonnancement des travaux et l'estimation budgétaire du projet.

Le projet de référence devrait être complété en novembre 2011.

[Haut de la page](#)

## Des nouvelles du processus d'acquisition

Tel que mentionné lors des rencontres tenues en novembre dernier, le processus d'acquisition immobilière suit son cours alors que les premiers avis seront expédiés aux propriétaires au cours des prochains jours. Lorsque les propriétaires recevront leur avis, ils auront quinze jours pour transmettre au Ministère la liste des locataires qui habitent leur immeuble. Puis, le Ministère aura quinze jours pour notifier les locataires que leur propriétaire a reçu un avis d'expropriation.

Parallèlement à ce processus, les rencontres avec les locataires touchés débiteront. Il y aura des rencontres avec Bâtir son quartier afin d'établir les besoins pour la relocalisation des citoyens visés. Puis, l'évaluateur mandaté par le Ministère commencera les rencontres privées permettant d'établir les indemnités qui seront versées. Soulignons que, bien que certains travaux auront lieu dès 2011, l'objectif du Ministère est de prendre possession des terrains, au terme d'entente négociée, à l'été 2012.

[Haut de la page](#)

